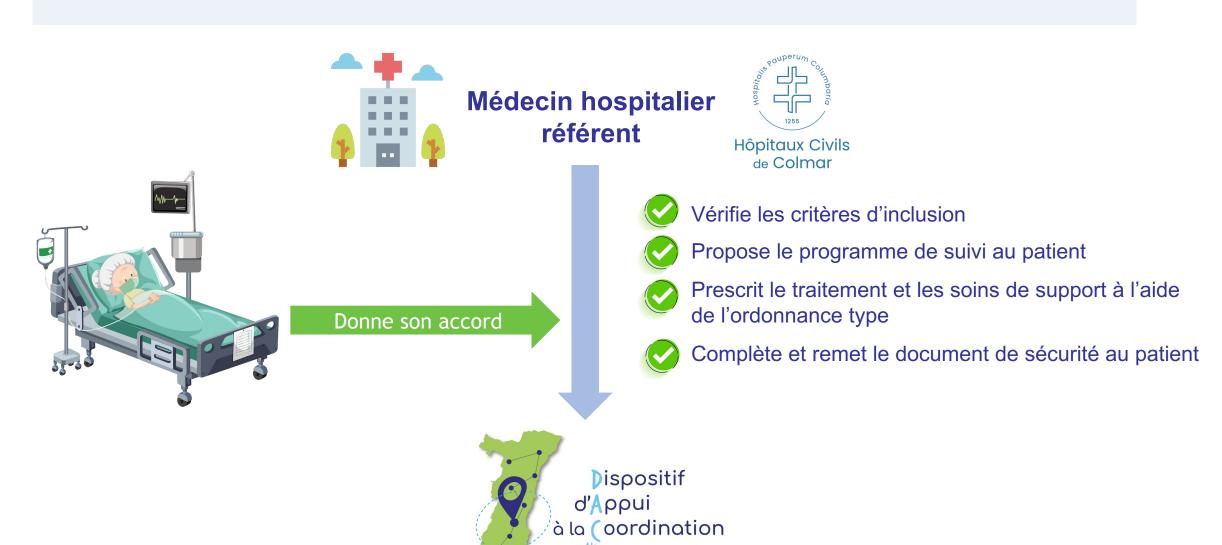
Consultation médicale Consultation d'annonce ou de changement de ligne de traitement



Coordination du lien ville-hôpital & organisation du suivi par le DAC Alsace

Mise à disposition d'informations sur la gestion du traitement









Elaboration du calendrier de suivi alterné



Suivi de l'observance et de la tolérance



Entretien pharmaceutique



Démarrage du traitement et du suivi coordonné



J1 = Démarrage du traitement

Fait circuler l'information



Suivi observance - tolérance

1x/mois



Suivi observance - tolérance

3 premiers mois : 1x/15 jours puis 1x/mois À adapter en fonction du patient et sur avis du médecin référent



Suivi observar.

1 x/1- 3 mois





